

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2008-2009



Sophie BECKER

Stage effectué du 30/03/09 au 27/06/09

Médiathèque municipale de Ruelle sur Touvre

Maître de stage

Bernadette BAERT

Responsable,

Médiathèque municipale de Ruelle sur Touvre

Table des matières

1. Présentation de la structure.....	5
2. Les attentes des différents acteurs.....	7
2.1.Les usagers.....	7
a)L'enquête et son élaboration.....	7
b)l'enquête et son déroulement.....	8
c)l'enquête et son analyse.....	9
2.2.Les non usagers.....	10
a)L'enquête et son élaboration.....	10
b)L'enquête et son déroulement.....	11
c)L'enquête et son analyse.....	11
2.3.le personnel de la médiathèque et les élus.....	13
a)Le personnel.....	13
b)Les élus.....	13
3. Pré-projet de réaménagement.....	14
3.1.Evaluation de l'existant.....	14
a)L'extérieur du bâtiment.....	14
b)Premières impressions.....	15
c)Les rayonnages.....	16
d)les collections.....	17
3.2.Evaluation des besoins.....	17
a)Les collections.....	17
b)Le mobilier	18
a)Les espaces.....	20
3.3.Plan de financement.....	20
a)le coût du projet.....	20
b)Les subventions.....	22

INTRODUCTION

La bibliothèque de l'université populaire a existé pendant près de 100ans à Ruelle sur Touvre. En 2006 la municipalité a décidé de créer une bibliothèque municipale.

Le projet initial était d'installer cette structure au centre de Ruelle sur Touvre. Dans l'attente de la concrétisation de ce projet le conseil municipal a pris la décision d'ouvrir temporairement une médiathèque sur le site de La Porte.

Après un an et demi de vie la médiathèque du site de La Porte fonctionne de mieux en mieux, le nombre d'inscrits est en augmentation constante. Des améliorations doivent y être apportées.

C'est dans ce but que la responsable de la structure - Bernadette BAERT – m'a demandé de travailler sur un réaménagement de la médiathèque.

Avant d'établir des propositions d'aménagement des locaux il est impératif de connaître l'environnement de la structure, les attentes des différents acteurs mais aussi les contraintes à respecter.

La définition des attentes des différents acteurs (usagers et non-usagers, personnel de la médiathèque et élus), l'analyse de l'existant et l'évaluation des objectifs s'imposent pour rendre les lieux encore plus attractifs et mieux adaptés aux besoins de la structure.

1. Présentation de la structure

Ruelle sur Touvre est une ville de 7800 habitants (chiffres INSEE¹ 2006) en proche banlieue d'Angoulême. Elle est intégrée dans la Communauté d' Agglomération d'Angoulême (Comaga).

La ville a longtemps vécu au rythme d'une des rares industries présente sur son territoire: la DCNS².

La population est en majorité retraitée.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 45/59 ans suivie de près par les 30/44 ans.

Le taux de chômage a augmenté avec la baisse d'activité de la DCNS. Toutefois les chiffres de l'INSEE mettent en avant une augmentation du nombre de cadres et de personnes ayant une profession intermédiaire. Cette augmentation est probablement due à la proximité avec la ville d'Angoulême.

Il existe à Ruelle de nombreux partenaires réels ou potentiels de la médiathèque:

1 crèche, 3 écoles maternelles, 3 écoles primaires, 1 collège, 1 lycée d'enseignement professionnel, 1 foyer pour jeunes en difficultés, 1 maison de retraite, 1 SIVU³ enfance et jeunesse, 1 théâtre et de nombreuses associations dont le relais des assistantes maternelles, l'université populaire et les adhérents de la FCOL⁴ (organisatrice du salon de littérature jeunesse à Ruelle sur Touvre).

En 2006 la municipalité a décidé de créer une médiathèque municipale et d'intégrer le réseaux de lecture publique Comaga.

Le projet initial était de concevoir la médiathèque au centre de Ruelle dans des locaux attenants à ceux du théâtre. Après une étude réalisée en partenariat entre un cabinet d'expert, l'équipe de la médiathèque et la municipalité le projet s'avère trop lourd financièrement pour la ville. Les élus décident de reporter la réalisation du projet mais maintiennent leur volonté de créer une médiathèque municipale.

La ville dispose de locaux inoccupés. Il s'agit des bâtiments de l'ancienne école d'apprentissage de la DCNS sur le site de la Porte. La municipalité décide alors d'installer provisoirement la médiathèque dans un des 6 bâtiments. Le bâtiment est de plein pied pour la partie accessible au public. Il se situe à proximité du collège, du lycée, d'une école maternelle et d'une école primaire. Le projet de la médiathèque au centre de ville n'étant pas pour autant abandonné.

Courant 2009 la municipalité a confirmé le fait que la médiathèque resterait sur le site de la Porte.

La médiathèque municipale a ouvert ses portes le 29 janvier 2008. Elle fonctionne avec 3 personnes à temps plein, 1 personne contractuelle (¼ temps) et 11 bénévoles.

1 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

2 Direction des Constructions Navales

3 Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

4 Fédération Charentaise des Œuvres Laïques

Aujourd'hui la médiathèque compte 1047 inscrits (chiffre juin 2009) dont une majorité de femmes. Les inscrits ont principalement entre 26 et 59 ans, ils sont suivis par les plus de 60ans. La tranche d'âge la moins représentée est celle des 19-25 ans. En 2008 elle a réalisé environ 25000 prêts.

Elle dispose d'un budget de fonctionnement hors personnel de 25400€, d'un budget d'investissement de 30450€ dont 21000€ d'acquisitions.

La ville étant une ville de moins de 10000 habitants, la médiathèque a intégré le réseau du Service Départementale de la Lecture (SDL). Le fait que Ruelle sur Touvre fasse partie de la Comaga cela permet à la médiathèque d'être un acteur du réseau FILEAS (réseau des bibliothèques de la Comaga). Les structures du réseau FILEAS ont un réseau informatique (portail web, catalogue, logiciel de gestion, accès services en ligne) commun.

2. Les attentes des différents acteurs.

Les acteurs sont bien évidemment les usagers de la médiathèque, le personnel mais aussi les non usagers et les élus.

2.1. Les usagers

Après un an d'ouverture sur le site de la porte, la médiathèque connaît un succès croissant. Aujourd'hui le nombre d'inscrits représente 13,5% de la population et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

Les usagers semblent satisfaits mais le sont-ils vraiment ?

Quelles sont leurs attentes si ils en ont ?

Pour avoir la réponse à toutes ces questions j'ai réalisé une enquête d'orientation. Le but n'étant pas d'évaluer leur satisfaction mais plutôt de connaître leurs envies.

a) L'enquête et son élaboration

L'objectif de l'enquête était de connaître les besoins des usagers mais aussi d'évaluer si les services proposés par la médiathèque sont bien connus.

La responsable souhaitait connaître l'opinion des usagers concernant:

- les locaux
- les services proposés
- les collections
- l'offre des périodiques

Elle voulait également mieux cerner leur comportement vis à vis du lieu et de l'offre proposée. La structure n'étant ouverte que depuis 15 mois le but était également de comprendre par quel biais les usagers avaient eu connaissance de son existence et ainsi accentuer la communication sur ce facteur.

Il est vite apparu que le questionnaire contenait beaucoup trop de questions ouvertes pour être distribué et complété par les usagers en totale autonomie. J'ai opté pour la réalisation de l'enquête par entretien.

Le questionnaire devait également respecter quelques contraintes:

- ne pas dépasser une feuille A4 recto-verso
- ne pas comprendre de questions se rapportant à des éléments qui n'évolueraient pas (ex: les horaires d'ouverture)
- l'entretien ne devait pas durer plus de 5 min

J'ai bâti le questionnaire en fonction des objectifs et des contraintes qui m'étaient imposés mais également en me basant sur deux modèles:

- le questionnaire d'enquête destiné à une pré-enquête à la bibliothèque de Limoges. Il a été réalisé par un groupe d'étudiants de la licence professionnelle Métiers des Bibliothèques et de la Documentation de l'Université de Limoges.

- le questionnaire destiné à une enquête de satisfaction à bibliothèque de Cherves-Richemont (16). Il a été réalisé par les bibliothécaires du site ainsi que les bibliothécaires du SDL.

voir questionnaire en annexe 1

b) l'enquête et son déroulement

J'ai décidé en accord avec la responsable que:

- l'enquête se déroulerait sur 3 semaines
- les adolescents et les adultes pouvaient répondre

J'ai interrogé les personnes de manière aléatoire c'est à dire sans tenir compte du sexe et de l'âge.

J'ai évité les personnes venant pour étudier, celles qui semblaient pressées et les mamans qui étaient très occupées par leurs enfants.

L'entretien s'est déroulé dans les espaces publics. Il a duré 5minutes minimum.

Les personnes interrogées ont profité de cet échange pour poser des questions concernant le fonctionnement et les services de la médiathèque. Exemples: « en quoi consiste les rendez-vous des lecteurs ? » ; « peut-on faire une réservation en ligne de chez soi ? » ; « comment fonctionnent les ordinateurs ? » ; « peut-on vous faire des suggestions d'achat? » ; « peut-on vous apporter des livres? » ; « comment choisissez vous les documents que vous achetez? » ...

Certains usagers ont pu ainsi redécouvrir la médiathèque. Exemples: « Je n'avais pas vu que vous aviez des livres en gros caractères! » ; « ah c'est bien! Je ne savais pas que le petit portail à côté de l'arrêt de bus permet de venir ici! » ...

Seules 2 personnes ont refusé de répondre à l'enquête. Une personne voulait bien répondre mais n'avait pas le temps donc elle est repartie avec le questionnaire. Je n'ai pas eu le retour.

c) l'enquête et son analyse

Toute l'analyse de l'enquête est établie à partir des chiffres d'avril 2009.

51 personnes ont été interrogées soit 13,5% des actifs (d'après les chiffres d'avril 2009).

Ce pourcentage peut paraître faible mais pour l'évaluer objectivement il faut tenir compte des données suivantes:

- 33,6% des actifs ont entre 0 et 13 ans. Cette tranche d'âge n'a pas été interrogée.
- un certain nombre d'usagers utilisent les cartes de plusieurs emprunteurs ou empruntent pour des personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque. Ces deux situations faussent les statistiques car plusieurs actifs ne représentent en réalité qu'une seule visite.
- certaines personnes ne veulent pas répondre ou passent moins de 15 minutes à la médiathèque
- 25,5% des personnes interrogées disent venir toutes les semaines et 33,3% disent venir plusieurs fois par mois. Au bout de 3 semaines d'enquête on retrouve les usagers ayant déjà répondu.

L'enquête a mis en avant que les documents les plus empruntés sont les romans suivis par les CD, les DVD, les documentaires et les livres jeunesse. En revanche seuls 15% des usagers utilisent les postes informatiques.

86,5% des personnes interrogées sont satisfaites de la quantité de documents proposés. Quelques remarques et suggestions ont été émises: « des abonnements à « youpi », « astrapi », « pomme d'api », plus de revues pour les 11/15 ans ; acquérir des mangas tel que « Naruto » et « Dragon Ball » ; plus de romans fantaisie ; plus de romans policiers; d'avantage de CD récents ; plus de documentaires jeunesse ; des documentaires sur le langage des signes ; plus de documentaires autour de la puériculture et enfin plus de livres pour les 0/3 ans.

Pour confirmer le fait que les usagers sont satisfaits des services de la médiathèque 45% des personnes interrogées ont eu connaissance de son existence par le bouche-à-oreille (famille, collègues...) et 11,7% grâce au réseau Comaga.

En revanche un seul usager a découvert la médiathèque en passant devant. Ce constat met en évidence un problème d'identification du bâtiment.

Paradoxalement 90,2% des personnes affirment n'avoir eu aucune difficulté à trouver la médiathèque lors de leur première visite.

Quand aux locaux 90,6% les trouvent agréables pour lire, 27,4% pour travailler bien que 7,8% estiment le lieu trop bruyant.

80,4% des personnes affirment se détendre en venant à la médiathèque. Toutefois 25,5% souhaiteraient avoir plus d'espace adapté à une lecture sur site, 1,9% demandent même un canapé, trouvent que l'ambiance est trop stricte, 3,9% reprochent le manque de couleurs chaudes et réclament une bombonne d'eau.

A la question « quelles modifications apporteriez vous à la médiathèque ? » on obtient des réponses beaucoup plus vastes telles que: « prévoir une initiation à internet » ; « décloisonner la médiathèque » ; « aménager une salle de lecture/travail » ; « augmenter la quantité de livres en présentation » ; « mieux identifier la médiathèque de l'extérieur » ; « installer une photocopieuse ou une imprimante en libre accès même si le service est payant » ; « augmenter la durée de prêt » ; « installer un stylo et un bloc note (papier brouillon) à proximité des ordinateurs ».

Les demandes des usagers sont diverses mais légitimes et très concrètes.

93% des personnes interrogées affirment trouver facilement les documents dans les rayonnages. Quelques remarques sont émises: « le rangement de livres est trop compact (effet de masse) » ; « il manque de la signalétique au niveau des romans (indiquer la première lettre de l'auteur A, B, ... sur les étagères) » ; « je ne comprends pas à partir de quel âge les documentaires jeunesse sont classés avec les documentaires adultes et comment faire la différence entre les deux? » ; « Il faut prendre le temps de chercher et avec l'habitude on trouve »

Les usagers sont satisfaits de la médiathèque et des services qu'elle propose.

Dans le projet de réaménagement il faut retenir qu'ils souhaitent des espaces confortables pour lire sur site, des espaces de travail un peu confinés et une signalétique simple et plus visible.

2.2. Les non usagers

Les non usagers sont définis comme étant le public que la médiathèque doit séduire. Le but étant de leur faire découvrir les services proposés et de connaître leurs attentes pour y répondre.

Afin d'évaluer les besoins des non usagers la responsable m'a demandé d'établir une enquête (voir annexe 2).

a) L'enquête et son élaboration

La médiathèque de Ruelle sur Touvre est en phase de création et bien qu'elle communique beaucoup (affiche dans la ville, presse locale, radio, bulletin municipale) autour des animations, l'équipe pense que des Ruellois ignorent encore l'existence de cette structure.

L'enquête doit servir à répondre à deux questions:

- les Ruellois connaissent ils la médiathèque?
- pourquoi n'utilisent ils pas ses services?

Pour la diffusion du questionnaire deux solutions ont été envisagées:

- diffusion dans le bulletin municipal. Cette solution a rapidement été abandonnée par peur qu'il y est peu de retour.
- entretien individuel sur le marché de Ruelle dans le cadre de la bibliothèque hors les murs. C'est la solution qui a été retenue.

b) L'enquête et son déroulement

Au départ trois dates avaient été fixées: le dimanche 19 avril, le jeudi 23 avril et le jeudi 30 avril. La seule maintenue est le dimanche 19 avril. Les autres dates ont été annulées pour cause de mauvais temps et de manque d'emplacement sur le marché.

Dans un premier temps, je me suis déplacée sur le marché en tentant d'interpeler les passants mais leur première réaction était de m'éviter.

Je suis donc restée à la hauteur du stand de la médiathèque mais là encore les passants tournaient la tête ou refusaient de répondre à l'enquête. Les réactions étaient parfois:

- compréhensives : « S'il vous plaît pas d'enquête pendant nos moments de détente ».
- fuyantes : « Je ne suis pas de la région »
- volontaires : « Je suis déjà inscrit dans une autre bibliothèque »
- agressives : « Ça ne m'intéresse pas, c'est n'importe quoi, fichez moi la paix! »

Les trois premières attitudes traduisent une lassitude des gens vis-à-vis des enquêtes qui envahissent le quotidien. De plus la réaction volontaire est loin d'être surprenante quand on sait que le réseau Comaga⁵ compte 11 bibliothèques dans un rayon de 20km. Il existe également des structures dans les communes avoisinantes mais n'appartenant pas à la Comaga. Le phénomène va encore s'accroître car des bibliothèques sont en cours de création ou d'agrandissement au sein du réseau.

D'une manière générale j'ai ressenti une certaine crainte des gens voir parfois un mouvement de recul à l'annonce des mots « bibliothèque » ou « médiathèque ».

Au final 22 enquêtes ont été complétées en 3 heures.

c) L'enquête et son analyse

63,6% des personnes interrogées avaient connaissance de l'existence de la médiathèque.
9% sont déjà venues une fois à la médiathèque mais ne s'y sont pas inscrites.

Après avoir évoqué les services proposés par la médiathèque 72,7% disent avoir envie de visiter la structure.

La médiathèque est victime de sa réputation : lieu élitiste, réservé aux bons lecteurs, lieu où le silence est de rigueur. Les non usagers manquent d'information concernant les services que proposent les médiathèques d'aujourd'hui. Peu de gens savent que l'on peut y emprunter des CD, des DVD, des BD ou y consulter internet.

On entend encore trop souvent dire que la lecture de BD ce n'est pas de la lecture, que la vraie lecture est celle

5 Communauté d'Agglomération d'Angoulême

des best-sellers.

Lors de la journée de réflexion « Les publics au cœur des médiathèques » à La Rochelle, Claude Poissenot⁶ confirme que les français n'ont jamais autant lu mais lisent moins de livres. Daniel Le Goff⁷ précise que bien souvent les gens lisent mais ne considèrent pas leur lecture comme étant une lecture digne de ce nom. Il cite l'exemple d'une femme qui affirmait très peu lire et qui pourtant avait lu et possédait un très grand nombre d'ouvrages de la collection Arlequin.

C. Poissenot affirme qu'aujourd'hui l'autonomie individuelle est en forte augmentation. L'individu veut être seul acteur de ces décisions et de ces choix. Cette notion est en opposition avec le fonctionnement des bibliothèques qui cherchaient jusqu'à présent à transmettre des références.

La profession doit remettre en cause son fonctionnement. Aujourd'hui les usagers souhaitent trouver ce qu'ils attendent et ne se contentent plus d'une politique d'offre.

D'après Annie Le Saux⁸, les médiathèques doivent être plus à l'écoute de la population et doivent diversifier leurs services et leurs offres. La profession doit réfléchir à son évolution selon le modèle des bibliothèques finlandaises ou canadiennes (augmentation des horaires d'ouverture ou élargissement des services).

Certaines structures de la région ont déjà commencé à élargir leurs services. Comme par exemple la médiathèque intercommunale de Villebois Lavalette qui travaille en partenariat avec le pôle emploi pour faciliter l'accès à internet aux chercheurs d'emploi. L'espace multimédia leur est réservé une matinée par semaine en dehors des horaires d'ouverture.

La médiathèque de Ruelle a mis en place un rayonnage qui ne contient que des ouvrages en lien avec la recherche d'emploi.

Il faut que les bibliothèques proposent des services différents dans le but d'attirer des personnes qui ne franchiraient pas la porte en temps normal.

Il faut augmenter le nombre de services de proximité, la bibliothèque doit aller vers les usagers et non l'inverse.

Il est important de ne pas oublier que les bibliothèques doivent s'adapter à leur public. Il est évident qu'une structure dans un environnement rural n'apportera pas les mêmes services qu'une grande bibliothèque urbaine.

6 Enseignant-chercheur à l'IUT de Nancy-Charlemagne

7 Directeur de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges

8 Adjointe au rédacteur en chef du Bulletin des Bibliothèques de France

2.3. le personnel de la médiathèque et les élus

a) Le personnel

Le personnel de la médiathèque souhaite avoir des espaces qui peuvent être modulables.

Les bibliothécaires veulent :

- pouvoir déplacer les éléments sans avoir besoin des services techniques
- que le lieu soit convivial et ce même de l'extérieur
- que la médiathèque soit un lieu de détente, de passage, que les gens qui y viennent s'y sentent

libres

En ce qui concerne le mobilier et l'aménagement, elles souhaitent du mobilier qui permette une transparence afin de mieux faire passer la lumière naturelle. Il doit être peu imposant afin de mettre en valeur les collections.

Le mobilier ne doit pas dépasser 1m80 dans l'espace ado-adulte et 1m50 dans l'espace jeunesse. La présence de tablette de présentation en bout de travée ou inclus dans les travées serait fortement apprécié.

Elles souhaitent décroisonner les espaces pour favoriser le passage de l'un à l'autre. Cela permettrait également aux usagers d'avoir une vue sur les collections dès leur entrée dans la médiathèque.

Elles s'accordent toutefois à dire qu'il faut garder des espaces plus intimistes ou plus calmes. Ces espaces peuvent être créés soit en gardant des pans de murs soit à l'aide des rayonnages.

Elles veulent avoir une vision d'ensemble sur la médiathèque à partir de la banque d'accueil.

Elles désirent créer un coin adolescents ouvert vers l'espace adulte. Il s'agirait d'aménager l'espace avec des chauffeuses entre l'espace BD/manga et le rayonnage des fictions ado.. L'objectif étant d'attirer et de fidéliser les usagers qui ont entre 13 et 18 ans.

La personne responsable du secteur jeunesse a émis le souhait d'avoir un espace où les mamans puissent s'installer avec leurs enfants pour leur raconter une histoire.

La personne responsable du secteur multimédia préférerait que les DVD soient disposés dans des bacs afin de faciliter la recherche de document.

Elles souhaitent aussi que le bâtiment soit identifiable de l'extérieur comme étant un lieu culturel ouvert à tous.

b) Les élus

Le projet étant un pré projet à l'initiative des bibliothécaires, les élus n'ont pas d'exigence particulière.

Ils s'accordent quand même à dire qu'une fresque sur les murs extérieurs donnerait une identité au bâtiment et ainsi une légitimité à la structure.

3. Pré-projet de réaménagement

3.1. Evaluation de l'existant

a) L'extérieur du bâtiment

Le bâtiment est identique aux 5 autres bâtiments du site.

Du fait des barreaux aux fenêtres et du grillage entourant le site (ce qui sécurise le bâtiment) l'image perçue ne correspond pas à celle d'un lieu ouvert et accessible à tous.

Seule une bonne connaissance de la ville ou les 4 panneaux de signalisation dans la ville nous permettent d'y accéder.

Vu de la route principale la médiathèque n'est ni identifiée ni identifiable comme telle.

Toutefois le mot médiathèque est inscrit sur deux des façades du bâtiment: au dessus de l'entrée et du côté de la rue de Puyguillen. L'affichage de la rue de Puyguillen est peu visible à cause de la présence d'arbres le long de la médiathèque.

Le site dispose d'un accès piétons à proximité d'un arrêt de bus le long de la route principale mais encore une fois aucune signalétique n'est apposée sur le portail.

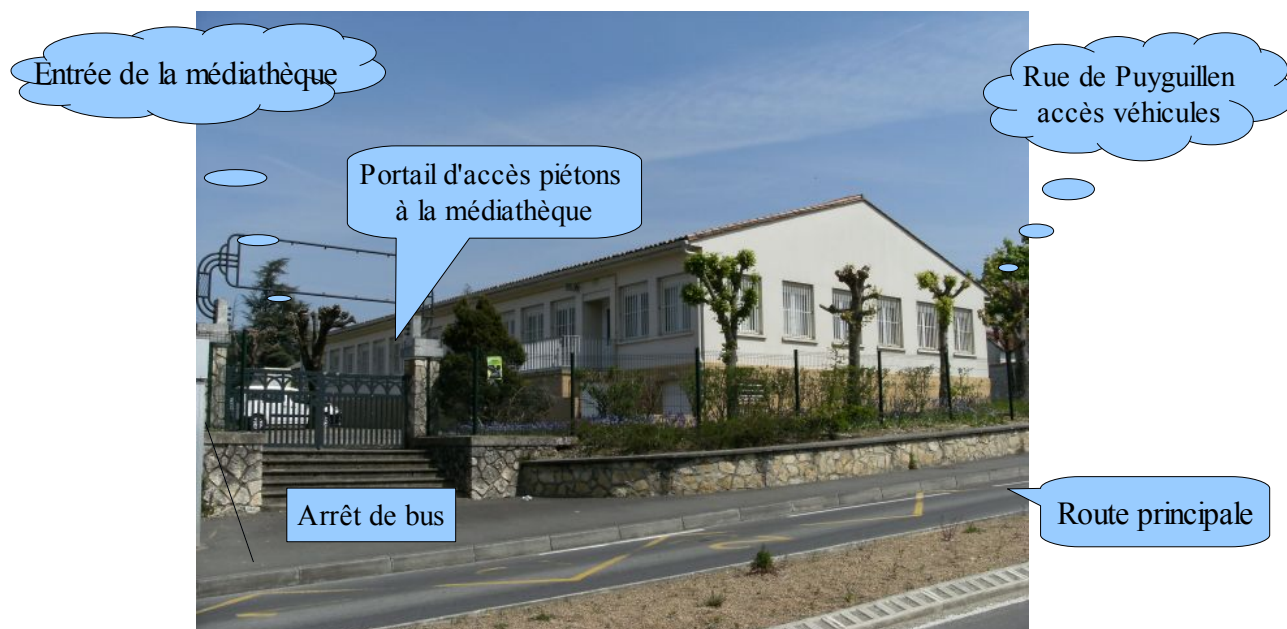


Illustration 1: La médiathèque vue de la rue principale

b) Premières impressions

Lorsque vous entrez dans la médiathèque vous vous trouvez face un grand couloir qui attire le regard. Il accentue l'effet de cloisonnement.

Ce couloir incite l'usager à se diriger tout droit sans apercevoir la banque d'accueil qu'il découvre qu'après un court temps d'arrêt et de réflexion.



La médiathèque vue de l'entrée



Banque d'accueil

Depuis l'entrée l'usager n'a aucune vision direct sur les collections. Il ne se dirige donc pas spontanément vers celles-ci. Cependant cet effet « couloir » n'altère pas la clarté et la luminosité des locaux.

L'aménagement actuel de la médiathèque a des avantages et des inconvénients:

Avantages	Inconvénients
La distinction nette entre le secteur jeunesse et l'espace adulte permet plus ou moins de contenir le bruit des enfants. Ainsi le calme de l'espace adulte est plus ou moins respecté.	Une partie de la surface du bâtiment est inexploitée. Ce qui entraine une perte de place pour disposer les collections.
Les murs du couloir sont transformés en support d'exposition.	Aucune vision d'ensemble sur les collections.
A permis de réutiliser le vieux mobilier de la bibliothèque de l'université populaire.	Pas la possibilité de mettre en valeur les collections.
	Le manque de communication physique entre l'espace jeunesse et l'espace ado-adulte rend la circulation d'un secteur à l'autre plus difficile.
	Peut donner l'impression aux usagers que leur circulation dans la médiathèque est contrôlée.

Le cloisonnement d'une médiathèque est contraire aux principes de celle-ci qui sont:

- libre accès à tout pour tous
- inciter les usagers à aller vers une autre culture que celle qu'ils pratiquent
- faire tomber la barrière des catégories sociales
- faire disparaître les préjugés que la population peut avoir à leur sujet

c) Les rayonnages

La médiathèque est équipée d'anciens rayonnages en bois qui ne mettent pas en valeur les collections.

Nous n'observons aucune uniformité du mobilier. La majeure partie des rayonnages proviennent de la bibliothèque de l'Université Populaire, certains proviennent de la bibliothèque de la DCNS, d'autres ont été achetés.

La bibliothèque de l'Université populaire ne disposant pas de secteur jeunesse, ni de secteur multimédia, le mobilier de ces secteurs est par conséquent neuf. En métal finition époxy, le nouveau mobilier contraste avec l'ancien mobilier. Le complément devant être acquis dans le cadre du projet de la médiathèque au centre ville.

Le mobilier étant très imposant, l'aménagement de la médiathèque est limité. Il ne permet aucune modularité. Il est impossible d'y 'ajouter des rayonnages et les existants sont presque pleins.



Espace adultes



Espace adultes - ado et table de travail



Secteur jeunesse

d) les collections

L'université populaire gérant la bibliothèque associative a fait don de son fonds à la municipalité. Le fonds a été dés herbé par la responsable de la structure municipale. Au final ¼ du fonds a été conservé soit environ 400 volumes. Le reste a été repris par l'association. Le fonds était exclusivement constitué de fictions et documentaires adultes. Il a été complété par des documents neufs.

Aujourd'hui la médiathèque dispose du fonds suivant (chiffres d'avril 2009) :

- en section jeunesse: 682 documentaires ; 157 fictions 6-9 ans ; 327 fictions 9-13 ans ; 784 albums 4-13 ans ; 325 albums 0-3 ans ; 169 contes ; 533 BD/manga ; 79 DVD ; 23 CD ; 101 livres CD
- en section ado-adultes: 1617 documentaires ; 3625 fictions adultes ; 325 fictions ado. ; 687 BD/manga ; 187 documents dans le fonds régional ; 587 CD ; 6 livres CD ; 167 DVD

Soit un total de 9537 documents imprimés et de 856 documents multimédia.

Sont également temporairement intégrés des documents prêtés par le Service Départementale de la Lecture.

L'objectif fixé par la responsable est d'atteindre un minimum de 2 imprimés par habitant en fonds propre soit 15600 documents. La médiathèque a donc atteint 62% de son objectif.

3.2. Evaluation des besoins

a) Les collections

Secteur	Objectif 2011	Chiffres mai 2009	Evolution (%)
Fictions ado adultes	4500	3950	13,92%
BD manga ado adultes	700	687	1,90%
Documentaires adultes	3967	2022	119,90%
DVD adultes	900	167	438,92%
CD adultes	1300	587	121,46%
Fictions jeunesse	1500	484	209,91%
Albums jeunesse	2250	1278	76,06%
BD manga jeunesse	1050	533	97,00%
Documentaires jeunesse	1346	682	97,36%
DVD jeunesse	400	79	406,33%
CD/LCD jeunesse	500	124	303,23%

Tableau d'évolution des collections en nombre de volume: objectif 2011

Aujourd'hui la médiathèque atteint ces limites d'évolution. Elle doit encore acquérir 6063 documents imprimés pour atteindre l'objectif fixé à l'ouverture.

Comme le montrent les photos ci-dessus les étagères de fictions sont remplies à 80%.

Les rayonnages contenant les DVD ont atteint leur capacité maximale, plus aucun DVD ne peut intégrer les étagères. Il est donc nécessaire d'acquérir du nouveau mobilier avant de faire d'autres acquisitions.

Si aucune modification n'est apportée à la médiathèque, le plan d'évolution des collections ne sera pas respecté.

De plus le nombre d'inscrits et d'actifs est en augmentation constante. Il faut que l'offre soit en adéquation avec la demande, la quantité de documents doit donc augmenter. La médiathèque dispose d'une surface de magasin en sous-sol suffisamment importante pour effectuer un désherbage des documents dans le but de les mettre en réserve. Si cette solution est adoptée trois problèmes se posent:

- l'enquête met en avant que seuls 27,5% des usagers utilisent le catalogue informatique. Les documents contenus dans la réserve constitueraient un fonds peu vivant
- le magasin étant en sous sol (sans ascenseur, escalier en colimaçon) cela rendrait plus difficile l'accès aux documents pour les bibliothécaires
- une rotation des collections entre l'accès direct et le magasin entraînerait beaucoup de manipulation

b) Le mobilier

Il est impossible de moduler les étagères. Le mobilier actuel est très volumineux. Son implantation ne permet pas d'ajouter des travées d'étagères.

Il est impératif d'investir dans du mobilier supplémentaire si la médiathèque veut atteindre ces objectifs en terme de collections et de satisfaction des usagers.

Pour pouvoir intégrer ce mobilier supplémentaire et répondre aux demandes des usagers⁹ il faut augmenter la surface disponible. Le seul espace non occupé étant le couloir. Il doit être intégré dans les espaces. Le moyen le plus cohérent est d'en abattre les cloisons.

D'un point de vue des attentes des différents acteurs il est évident :

- que la création d'espaces détente/lecture est indispensable
- qu'il faudrait donner une identité au bâtiment

9 Voir analyse de l'enquête auprès des usagers pages 6 à 8

Pour évaluer les besoins en mobilier j'ai estimé la capacité moyenne du mobilier en fonction des données des fournisseurs et en réalisant des tests avec le mobilier neuf existant. J'obtiens les capacités suivantes :

- dans l'espace documentaire ado-adultes : 4 tablettes par travée de rayonnage d'une hauteur de 1m80. Sachant que chaque tablette peut contenir 40 documents
- dans l'espace fiction ado-adultes : 5 tablettes par travée de rayonnage d'une hauteur de 1m80. Sachant que chaque tablette peut contenir 40 documents
- dans l'espace BD ado-adultes : 4 bacs à BD par chariot mobile double faces d'une hauteur de 0m90 et/ou 3 bacs à BD intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m50. Sachant que chaque bac peut contenir 50 BD
- dans l'espace périodiques : 4 blocs de 3 casiers à périodiques intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 2m10
- dans l'espace CD : 6 bacs à CD fixes ou télescopiques intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m50. Sachant que chaque bac peut contenir 100 CD
- dans l'espace DVD : 4 bacs à CD fixes ou télescopiques intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m50. Sachant que chaque bac peut contenir 70 DVD
- dans l'espace livres CD LCD : 2 bacs à CD fixes intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m20. Sachant que chaque bac peut contenir 60 LCD
- dans l'espace contes/comptines : 2 bacs à CD intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m20. Une des travées peut contenir un bac à CD contenant des CD en plus des 2 bacs à CD contenant les albums de contes. Sachant que chaque bac peut contenir 100 CD ou 60 albums
- dans l'espace petite enfance : 2 bacs à BD intégrés dans des chariots mobiles double faces d'une hauteur de 0m29. Sachant que chaque bac peut contenir 60 albums
- dans l'espace albums jeunesse : 4 bacs à BD intégrés dans des chariots mobiles d'une hauteur de 0m90. Sachant que chaque bac peut contenir 60 albums
- dans l'espace premiers documentaires et premiers romans : 3 bacs à CD intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m20. Sachant que chaque bac peut contenir 100 premiers romans ou 60 premiers documentaires
- dans l'espace fictions jeunesse : 4 tablettes intégrés dans des travées de rayonnage d'une hauteur de 1m50. Sachant que chaque tablette peut contenir 70 romans
- dans l'espace BD/manga jeunesse : 2 bacs à BD et 2 bacs à CD intégrés dans des chariots mobiles double faces d'une hauteur de 0m60. Sachant que chaque bac peut contenir 60 BD

Puis en me basant sur les besoins en nombre de volumes (objectifs 2011) et tenant compte de la capacité moyenne du mobilier de bibliothèque que j'avais calculée, j'ai établi la liste des besoins en mobilier. Il est évident que le mobilier acquis à l'ouverture de la médiathèque devra être conservé. (voir annexe 3)

a) Les espaces

Après avoir défini les besoins en mobilier et répertorié les attentes des différents acteurs, il apparaît vite que l'implantation du mobilier doit évoluer. Pour ce faire j'ai réalisé trois propositions d'implantation.

L'équipe de la médiathèque n'a pas retenu les deux premières propositions pour les raisons suivantes :

- manque d'un espace adolescents
- l'espace périodiques/consultation sur place se trouve trop loin de l'entrée
- l'emplacement de l'accueil ne permet pas une vision d'ensemble sur la médiathèque
- pas de logique de progression dans les différents espaces

Suite à mes deux premières propositions la responsable m'a suggéré de prendre contact avec des fournisseurs de mobiliers. Ils travaillent avec des architectes d'intérieur qui élaborent des propositions d'aménagement de bibliothèque. Avec la responsable nous avons rencontré deux fournisseurs. Nous leur avons remis les plans des locaux avec la liste du mobilier acquis en 2008. Nous leur avons transmis le tableau d'évolution des collections avec les objectifs 2011 et nous avons évoqué les différentes contraintes du bâtiment.

Les différents documents ont été extraits du cahier des clauses techniques que j'ai rédigé dans l'optique de la concrétisation du projet (voir annexe 4).

A partir des remarques précédentes et de propositions établies par des fournisseurs de mobilier, j'ai élaboré une nouvelle implantation du mobilier. Cette proposition a été validée par l'équipe (voir annexe 5).

3.3. Plan de financement

Le projet comprend 3 éléments :

- l'acquisition de mobilier neuf
- les travaux de décroissement de la médiathèque
- la réalisation de fresques sur les façades du bâtiment

Ces éléments sont indépendants l'un de l'autre. Bien que l'implantation du nouveau mobilier dépende de la réalisation des travaux de décroissement.

a) le coût du projet

Les travaux

J'ai pris contact avec le responsable des services techniques de la ville afin de lui expliquer le projet. Au cours des travaux des cloisons devront être abattues. L'une d'elles est un mur porteur, l'autre est composée de vitres et de plaques de plâtre. Du fait que les plafonds des différentes pièces ne sont pas à la même hauteur, la partie supérieure des murs sera conservée.

L'ouverture du mur porteur entraînera la mise en place d'un linteau pour éviter l'effondrement du bâtiment.

Le gros œuvre - découpe des murs, pose des linteaux, reprise de plâtre, habillage des parties restantes et évacuation des gravats - sera réalisé par une entreprise extérieure. Les finitions - retouches de peintures - seront réalisées par les services techniques de la ville.

Les murs abattus entraîneront un manque de revêtement de sol. Le sol des autres bâtiments du site qui sont actuellement inoccupés, sont recouverts de la même moquette bleue. Les services techniques prendront des dalles de moquette des autres bâtiments pour faire les raccords nécessaires dans la médiathèque.

Un autre élément doit encore être pris en compte. Un coffret électrique est actuellement installé sur l'un des murs devant être abattu. Il faut donc également envisager le coût de son déplacement.

Le responsable des services techniques a fait évaluer le montant des travaux, hors coût de la main d'œuvre des agents des services techniques.

Le montant des travaux s'élève à 16000€ TTC:

- 9000€ TTC pour le gros œuvres
- 3000€ TTC pour l'électricité
- 2000€ TTC de peintures
- plus 15% de la somme totale à prévoir en cas de problème

La réalisation de ces travaux entrainera la fermeture de la médiathèque pendant 3 semaines.

Mobilier

La responsable de la médiathèque et moi même avons demandé aux fournisseurs que nous avons rencontrés d'évaluer le coût de leur proposition d'implantation.

Pour ce faire nous avons contacté le fournisseur (F1) du mobilier acquis depuis 2007 et un de ses concurrents (F2).

A partir de leurs devis j'ai calculé le coût de ma proposition d'implantation. Je me suis basée sur les tarifs du fournisseur (F1) pour les travées, les tablettes et les bacs et sur les tarifs du fournisseur (F2) pour les chauffeuses et la table basse.

Je précise que le montant de ma proposition est une estimation car il me manquait les tarifs de certains éléments.

Pour pallier à ce manque j'ai évalué les prix qu'il me manquait à partir des prix dont je disposais.

Exemple : une travée simple de départ d'une hauteur de 1m20 coûte 97% moins chère qu'une travée double de départ d'une hauteur de 1m20. Je me suis basée sur cette proportion pour calculer le coût d'une travée simple de départ d'une hauteur de 1m50 à partir du prix d'une travée double de départ d'une hauteur de 1m50.

Le montant de la proposition du fournisseur (F1) s'élève à 53653,36€ TTC.

Le montant de la proposition du fournisseur (F2) s'élève à 42544,26€ TTC.

Le montant de ma proposition s'élève à 44355,62€ TTC.

Fresques

Pour la réalisation des fresques murales j'ai pris contact avec 3 associations:

- une des associations ayant réalisées des murs à Angoulême
- une association de graphistes basée à Angoulême
- une association qui a pour mission de promouvoir la BD

La première association a décliné la demande. Elle estimait que la surface était trop petite.

Deux graphistes de la deuxième association se sont déplacés sur le site pour visualiser les murs. Ils ont tout de suite indiqué que la moyenne des prix qu'ils pratiquent s'élève à 50€ le mètre carré. Le montant de la proposition qu'ils ont élaborée est de 2 200€ TTC pour la façade donnant sur la route principale.

La troisième association a fait appel à un artiste indépendant pour élaborer sa proposition. Elle propose une fresque sur la façade donnant sur la route principale et une fresque sur la façade de l'entrée. Le montant de leur proposition s'élève à 13 000€ TTC par façade soit un total de 26 000€ TTC.

Les propositions retenues par l'équipe de la médiathèque sont :

- pour le mobilier : ma proposition soit pour un montant de 44 355,62€
- pour la fresque : la proposition de la deuxième association soit pour un montant de 2 200€

Le coût total du projet est donc de 62 555,62€

b) Les subventions

La municipalité a la possibilité de faire des demandes de subvention au près du Conseil Général de la Charente et de la DRAC¹⁰.

Conseil Général

Le Conseil Général attribue des subventions dans le cadre de création, extension et rénovation des bibliothèques ou médiathèques membres du réseau du Service Départemental de la Lecture (S.D.L.).

Pour pouvoir prétendre à ces subventions la structure doit respecter les critères suivants :

- impliquer le SDL dans son projet
- le bâtiment doit avoir une superficie minimum de 0,04m² par habitant soit pour Ruelle 312m²
- le budget acquisition imprimés doit être au minimum de 2€ par habitant soit pour Ruelle 15 600€
- le personnel de la bibliothèque doit être qualifié

La médiathèque de Ruelle sur Touvre a une superficie de 567,2m², un budget acquisition imprimés (y compris les revues) de 15 900€ et emploie du personnel qualifié. Elle répond aux exigences et peut constituer un dossier de demande de subvention.

10 Direction Régional des Affaires Culturel

Il doit contenir les pièces suivantes :

- le courrier du maître d’ouvrage sollicitant le concours du Département
- l’extrait de délibération de la collectivité maître d’ouvrage précisant : la nature de l’opération envisagée et le plan de financement prévu incluant la subvention sollicitée auprès du Département
- la notice explicative (finalités du projet et schéma d’implantation du mobilier)
- le calendrier de réalisation
- les devis descriptifs et estimatifs du projet (travaux et acquisition de mobilier)

Les dossiers de subventions sont examinés en commission qui attribue ou non les subventions.

Si le dossier est validé par la commission le Conseil Général se réserve un droit de regard sur l'avancement du projet. Il ne délivre les subventions que sur présentation des factures. Toute fois des avances sont possibles.

En 2009 le Conseil Général subventionne les projets à hauteur de 20 % de la dépense subventionnable plafonnée à 306 000 € H.T.. Il attribue une majoration de 10 points si le projet répond aux normes HQE¹¹. Puisque le projet de Ruelle répond aux normes HQE il serait subventionné à hauteur de 30%.

Le montant des subventions qu'il attribue diffère tous les ans. Il correspond à un pourcentage du budget total des subventions attribuées par le département. IL est donc impossible à ce jour de déterminer l'aide financière que la municipalité pourra avoir du Conseil Général pour ce projet.

Les subventions d'Etat

Les subventions d'Etat sont accordées par le préfet de région en accord avec la DRAC qui valide le contenu du dossier. Leurs attributions sont régies par la circulaire n° NOR/MCT/B/06/00080/C du 29 novembre 2006.

Les crédits sont répartis entre les préfets de région en fonction de la population la région, pondérée par le besoin d'équipement en matière de bibliothèques de lecture publique.

Le préfet attribue des subventions entre autres dans le cadre de la construction, restructuration ou extension d'une bibliothèque de lecture publique principale.

Pour pouvoir prétendre à ces subventions la structure doit respecter les critères suivants :

- être maître d'ouvrage
- le bâtiment doit avoir une superficie minimum de 0,07m² par habitant soit pour Ruelle 546m²
- le budget acquisition respecter un minimum de 2€ par habitant soit pour Ruelle 15 600€
- le personnel de la bibliothèque doit être qualifié

11 Haute Qualité Environnementale

La médiathèque de Ruelle sur Touvre a une superficie de 567,2m², un budget acquisition imprimés (y compris les revues) de 15 900€ et emploie du personnel qualifié. Elle répond aux exigences. Elle peut donc constituer les dossiers à fournir, un dossier travaux et un dossier pour l'acquisition du mobilier.

Le dossier de demande de subvention pour les travaux doit contenir les éléments suivants :

- lettre de demande de subvention adressée au Préfet du département ou la Sous-Préfecture (nous adresser une copie pour instruction)
- délibération du conseil municipal adoptant l'avant-projet définitif, arrêtant les modalités de financement hors taxes, indiquant s'il s'agit d'une tranche ou de deux tranches et précisant les moyens attribués pour le fonctionnement (emplois, crédits documentaires)
- l'avant-projet définitif (A.P.D.) comprenant les plans au cm / m
- le devis estimatif global et les coûts détaillés par lots. Ce devis doit faire figurer le montant hors taxes
- une note explicative de l'objet de l'opération, précisant notamment la surface globale hors œuvre nette en m² et le détail de l'utilisation des surfaces de chaque service, y compris, s'il y a lieu, les surfaces qui ne seront utilisés que partiellement par la bibliothèque et indiquant les perspectives de fonctionnement (personnel, budget d'acquisition, budget d'animation, horaires d'ouverture, etc.)
- un plan de situation
- le montant prévisionnel des dépenses hors taxes et le plan de financement, (bien mentionner la part de l'Etat (D.G.D.), celles éventuellement attendues du Département) ainsi que l'échéancier prévisionnel de ces dépenses. Préciser la date prévisionnelle de début des travaux, ceux-ci devant commencer après l'attribution de la subvention dans un délai de 2 ans.
- l'avis des services préfectoraux de sécurité et d'accessibilité, accompagné d'un courrier de la mairie acceptant les observations de ce service.
- RIB (relevé d'identité bancaire).

Le dossier de demande de subvention pour le mobilier doit contenir les pièces suivantes:

- lettre de demande de subvention adressée au Préfet du département ou à la Sous-Préfecture
- délibération du conseil municipal adoptant le projet et arrêtant les modalités de financement hors taxes. S'il n'est pas indiqué clairement dans la délibération, le plan de financement hors taxes, (bien mentionner la part de l'Etat (D.G.D.), celles éventuellement attendues du Département.
- une note explicative rappelant la surface globale hors œuvre nette en m² et le détail des surfaces de chaque service, les perspectives de fonctionnement (personnel, budgets d'acquisition et d'animation, horaires d'ouverture au public, etc). La note doit préciser la capacité du mobilier à présenter et valoriser les collections et à favoriser une bonne circulation de tous les publics, y compris handicapés.
- devis détaillé du ou des fournisseurs, faisant apparaître le montant hors taxes de chaque élément du devis. Seul(s) le(s) devis du ou des fournisseurs choisis doit (vent) figurer dans le dossier.
- schéma d'implantation du mobilier au cm / m : ce dernier peut être celui du fournisseur choisi.
- RIB (relevé d'identité bancaire).

Les dossiers de subventions sont examinés par la DRAC qui donne son avis au préfet de région.

Si le dossier est validé le préfet se réserve un droit de regard sur l'avancement du projet.

En 2009 les subventions d'état s'élèvent à 20% de la dépense subventionnable plafonnée à une somme qui varie d'une année à l'autre.

Le pourcentage de la dépense subventionnable que l'état attribue diffère tous les ans. IL est donc impossible à ce jour de déterminer l'aide financière que la municipalité pourra avoir du conseil général pour ce projet.

Tableau du plan de financement (estimatif 2009)

	Montant	Financement escompté
Travaux	16 000,00 €	CG: 4 800 €
		DRAC: 3 200€
		Commune: 8 000€
Fresque	2 200,00 €	CG: 660
		DRAC: 440
		Commune: 1 100€
Mobilier	44 355,62 €	CG: 13 306,69€
		DRAC: 8 871,12€
		Commune: 22 177,81€
Totaux	62 555,62 €	CG: 18 766,69€
		DRAC: 12 511,12€
		Commune: 31 277,81€

A noter que les chiffres contenus dans le tableau ci-dessus sont calculés sur la base des droits à subventions de l'année 2009. Je les ai calculés à titre indicatif.

Il est important de noter que les collectivités ne peuvent percevoir qu'une seule fois les subventions d'Etat et du Conseil Général. La commune de Ruelle sur Touvre doit par conséquent statuer sur l'avenir de la médiathèque avant de déposer les demandes de subventions.

CONCLUSION

Suite à l'élaboration de ce pré-projet la responsable de la médiathèque l'exposera à la municipalité afin que cette dernière statue sur sa réalisation ou son abandon.

Plusieurs solutions se présentent à la municipalité:

- Première solution : Elle considère la médiathèque comme un équipement satisfaisant. Elle ignore les demandes exprimées et implicites des usagers et des non usagers. Dans ce cas de figure la commune n'engage aucune somme pour améliorer la prestation.

Le pré-projet n'aboutirait pas.

- Deuxième solution : Elle décide que le projet doit voir le jour. Elle n'a pas le budget suffisant et prend la décision d'échelonner sa réalisation sur plusieurs années. Dans ce cas la municipalité assumera seule le coût du projet.

- Troisième solution : Elle n'a pas abandonné le projet de médiathèque au centre de Ruelle sur Touvre. Néanmoins elle trouve judicieux de commencer à investir dans du mobilier qui pourra être transféré dans de nouveaux locaux. Dans ce cas elle devra assumer seule la charge financière du projet. Les données recueillies dans le cadre des enquêtes pourront être utilisées pour la définition des services et des espaces de la future structure.

- Dernière solution : Elle confirme le fait que la médiathèque restera définitivement sur le site actuel et demande à bénéficier des subventions de l'Etat et du Conseil Général de la Charente. Dans ce cas le projet abouti et la charge financière pour la commune serait moins importante.

D'un point de vue personnel ce projet m'a permis de mesurer la complexité de la définition des espaces. Il m'aura également permis de voir un autre aspect du métier de bibliothécaire. Un aspect qui demande une vision d'ensemble de la vie d'une médiathèque. Le moindre élément oublié et c'est tout le travail d'aménagement qu'il faut reprendre à zéro.

BIBLIOGRAPHIE

Articles en ligne:

LE SAUX, Annie, « Demain, la bibliothèque... », BBF, 2006, n° 6, p. 81-83 [en ligne]. Disponible sur le site : <<http://bbf.enssib.fr/>> (Consulté le 09 juin 2009)

LE SAUX, Annie, « La fréquentation des bibliothèques municipales », BBF, 2008, n° 3, p. 95-96 [en ligne]. Disponible sur le site : <<http://bbf.enssib.fr/>> (Consulté le 09 juin 2009)

POISSENOT, Claude, « Non publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse », ADBDP, journée d'étude, 2003: les relations, publié le 25 août 2005 [en ligne].

Disponible sur le site <<http://www.adbdp.asso.fr>> (Consulté le 02 juin 2009)

Journée de réflexion:

JOUBERT Laure, POISSENOT Claude, LAHARY Dominique, LE GOFF Daniel, CHANAS-NICOT Nathalie, « Les publics au coeur des médiathèques », journée de réflexion, 14 mai 2009, La Rochelle, organisée par Centre du Livre et de la Lecture Poitou Charentes en collaboration avec les bibliothèques départementales et les médiathèques de Poitiers et La Rochelle

Ouvrage:

GIAPPICONI, Thierry - Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires. Paris : Edition du cercle de la librairie, 2001. 223 p.

BERTRAND, Anne-Marie – Les bibliothèques. Paris : La Découverte, 2007. 120p.

Sites internet:

Site du conseil général de la Charente – <http://www.cg16.fr> – Consulté le 28 mai 2009

Site du gouvernement – <http://www.legifrance.gouv.fr> – Consulté le 4 juin 2009

Site de l'I.N.S.E.E. - <http://insee.fr> – Consulté le 9 juin 2009

Table des annexes

ANNEXE 1.....33

ANNEXE 2.....37

ANNEXE 3.....39

ANNEXE 4.....43

ANNEXE 5.....49

ANNEXE 1

Enquête d'orientation Médiathèque municipale de Ruelle sur Touvre

Enquête auprès des personnes qui fréquentent la médiathèque

Généralités

1- A quelle fréquence venez vous à la médiathèque?

- ☐ Au moins une fois par semaine ☐ Au moins une fois par mois
☐ Plusieurs fois par mois ☐ Plus rarement

2- Saviez vous que la médiathèque est ouverte le mercredi entre 12h et 14h?

- ☐ Oui ☐ Non

Collections

3- Quels sont les documents de la médiathèque que vous utilisez le plus? (classez de 1 à 8)

- | | | | |
|---|--|------------------------------|---------------------------------|
| ☐ Journaux, revues | ☐ Romans | ☐ CD | ☐ Livres |
| jeunesse | | | |
| ☐ BD, manga | ☐ Documentaires | ☐ DVD | ☐ Poste |
| informatique | | | |

4- Êtes vous satisfait de la quantité de documents proposée?

- | | | | |
|------------------|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Journaux, revues | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| BD, manga | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| CD | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| DVD | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| Romans | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| Documentaires | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |
| Livres jeunesse | ☐ Oui | ☐ Non | Suggestion:..... |

5- Prenez vous les documents plutôt:

- ☐ Au hasard ☐ Par choix

6- Pour effectuer une recherche utilisez vous le catalogue informatique?

- ☐ Oui ☐ Non

Si non

Pourquoi?.....
.....

Si oui

- ☐ De chez vous ☐ De la médiathèque ☐ Les deux

Accès à la médiathèque

7- Comment avez vous découvert la médiathèque?

.....

.....

.....

8- Lors de votre première visite avez vous rencontré des difficultés pour trouver la médiathèque?

☐ Oui ☐ Non

Aménagement

9- Trouvez vous le lieu agréable pour:

Lire ☐ Oui ☐ Non Pourquoi:.....

Travailler ☐ Oui ☐ Non Pourquoi:.....

Se détendre ☐ Oui ☐ Non Pourquoi:.....

Échanger ☐ Oui ☐ Non Pourquoi:.....

10- Trouvez vous facilement les documents que vous cherchez sur les rayonnages?

	Journaux, revues	BD, manga	CD	DVD	Romans	Documentaires	Livres jeunesse
Oui							
Non							

Si non pourquoi:.....

.....

.....

Animation

11-

	Savez vous que la médiathèque organise des animations ?		Si oui y avez vous déjà participé ?	
	Oui	Non	Oui	Non
Heure du conte				
Rendez vous des lecteurs				
Rencontre avec des auteurs				
Balade lecture				
Spectacle conte				
Exposition				

Si non , pourquoi :.....

.....

12- La médiathèque organise une fois par mois un rendez vous des lecteurs (discussion autour d'un thème, coup de coeur des lecteurs, des livres d'un auteur ou sélection de nouveautés)

Souhaitez vous y participer ?

☐ Oui

☐ Non

Si nous vous proposons le samedi matin à 11h cela vous convient il ?

☐ Oui

☐ Non

si non quel horaire vous conviendrait le mieux ?.....

Statistiques

13- Qui êtes vous...

☐ H

☐ F

14- Quel âge avez-vous?.....

15- Quelle est votre commune de résidence?

☐ Ruelle sur Touvre

☐ Une autre Commune de la Comaga (précisez:.....)

☐ Autre commune de Charente (précisez:.....)

☐ Autre département

Si vous pouviez apporter des modifications à la médiathèque, quelles seraient elles?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXE 2

Enquête d'orientation

Médiathèque municipale de Ruelle sur Touvre

Enquête auprès des non usagers de la médiathèque

1- Savez-vous qu'il existe une médiathèque à Ruelle sur Touvre ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui

2- Êtes vous inscrit à la médiathèque? ☐ Oui ☐ Non

(Si oui voir enquête 1)

3- Êtes vous déjà venu à la médiathèque? ☐ Oui ☐ Non

(si non ☞ portes ouvertes 13 juin)

Pourquoi n'utilisez vous pas les services proposés par la médiathèque?

Si non

4- la médiathèque propose les services suivants:

prêt de romans, documentaires, BD, manga, livres jeunesse

prêt de CD, DVD

Expositions

Rendez-vous des lecteurs (un samedi par mois)

Heure du conte (mercredi matin 10h15 et 10h35)

Balade lecture

Spectacle conte

Rencontre avec des auteurs

Seriez vous intéressé par l'une de ces activités?

☐ Oui ☐ Non

ANNEXE 3

Liste du matériel nécessaire par secteur

Matériel		Quantité de fourniture	Existant ou achat	Capacité en volume		Objectif 2011 en volume
				unitaire	total	
Espace documentaires ado-adultes						
Travée départ double	H 1800	6	Achat			
Travée suivante double	H 1800	5	Achat			
Travée départ simple	H 1800	2	Achat			
Travée suivante simple	H 1800	6	Achat			
Enjoliveur		16	Achat			
Table d'angle		1	Achat			
Tablette droite ou inclinable		120	Achat	40 doc.	4800	4500
Espace de travail						
Table de travail		2	Existant			
Chaise		8	Existant			
Espace Fictions ado-adultes						
Travée départ double	H 1800	4	Achat			
Travée suivante double	H 1800	7	Achat			
Travée départ simple	H 2100	1	Existant			
Travée suivant simple	H 2100	1	Existant			
Enjoliveur		8	Achat			
Tablette droite ou inclinable		122	14 Existant 108 achat	40 doc.	4880	4500
Espace périodiques						
Travée départ simple	H 2100	1	Existant			
Travée suivante simple	H 2100	1	Existant			
Travée départ simple	H 1800	1	Achat			
Enjoliveur		3	Achat			
Bloc 3 casiers à périodiques		12	8 Existant 3 Achat	3 revues	36	35
Tablette inclinable		3	Existant			
Consultation sur place ou détente						
Table basse		1	Achat			
Chauffeuse		6	Achat			
Espace BD ado-adultes						
Bac à albums mobiles	H 900	2	Existant			
Travée départ simple	H 1500	1	Achat			

Matériel		Quantité de fourniture	Existant ou achat	Capacité en volume		Objectif 2011 en volume
				unitaire	total	
Travée suivante simple	H 1500	1	Achat			
Enjoliveur		4	Achat			
Bac à BD		16	Existant	50 BD	800	700
Tablette droite ou inclinable		2	Existant			
Espace multimédia (CD/DVD/LCD)						
Travée départ double	H 1500	2	Existant			
Travée suivante double	H 1500	2	Existant			
Travée départ simple	H 1500	1	Achat			
Travée départ double	H 1200	1	Achat			
Travée suivante double	H 1200	1	Achat			
Enjoliveur		10	Achat			
Bac à CD fixe		8 LCD 3 CD 6 DVD	13 Achat 4 Existant	60 LCD 100 CD 70 DVD	480 LCD 300 CD 420 DVD	400 LCD 1300 CD 1300 DVD
Bac télescopique		15 CD 12 DVD	19 Achat 8 Existant	100 CD 70 DVD	1500 CD 840 DVD	
Tablette inclinable		10	Achat			
Table d'angle		1	Achat			
Espace contes/comptines						
Travée départ double	H 1200	1	Achat			
Travée suivante double	H 1200	1	Achat			
Enjoliveur		4	Achat			
Bac à CD		1	Existant	100 CD	100	100 CD
Bac à BD		8	Achat	60 alb.	480	450 albums
Tablette droite ou inclinable		4	Existant			
Espace petite enfance						
Bac à albums mobile	H 290	5	4 Existants 1 Achat			
Bac à BD		10	8 Existants 2 Achats	60 alb.	600	600 albums
Chauffeuse pouvant accueillir un enfant et un adulte		1	Achat			
Espace jeunesse						
Petite table		1	Existant			
Petites chaises		4	Existant			
Bac à albums mobiles	H 900	5	Achat			

Matériel	Quantité de fourniture	Existant ou achat	Capacité en volume		Objectif 2011 en volume
			unitaire	total	
Enjoliveur	10	Achat			
Bac à BD	20	Achat	60 alb.	1200	1200 albums
Travée départ simple H 1200	1	Achat			
Travée départ double H 1500	3	Achat			
Travée suivante double H 1500	2	Achat			
Enjoliveur	10	Achat			
Tablette droite ou inclinable	16+11	Achat	70 J romans	1120	900 J romans
Bac à CD	16	Achat	100 1 ^{er} romans	600 1 ^{er} romans	500 1 ^{er} romans
			60 1 ^{er} doc.	600 1 ^{er} doc.	500 1 ^{er} documentaires
Espace BD/Manga jeunesse					
Bac à albums H 600	5	Existant			
Enjoliveur	10	Achat			
Bac à BD	10	Existant	60 BD	600 BD	1050
Bac à CD	10	Achat	60 BD	600 BD	
Espace Accueil					
Banque d'accueil	1	Achat			
Meuble range CD/DVD	2	Existant			
Travée départ simple H 1800	2				
Travée suivante simple H 1800	1				
Enjoliveur	4				
Tablette droite ou inclinable	15	Achat			
Espace informatique					
Table informatique	5	2 Existants 3 Achats			
Chaises	4	Existant			

ANNEXE 4

Cahier des clauses techniques particulières

Présentation du contexte :

Ruelle sur Touvre compte 7800 habitants.

Le projet est de revoir l'aménagement de la médiathèque municipale qui a ouvert en janvier 2008.

Il fait suite à un projet de décroissement des espaces publics.

La médiathèque est actuellement équipée par du mobilier provenant de la bibliothèque de l'université populaire de Ruelle dans l'espace adultes. L'espace jeunesse et multimédia est équipée avec du mobilier de la gamme REFLET, fournisseur BRM.

Elle est installée sur le site de La Porte pour une durée de 7 ans minimum.

La médiathèque comprend un espace de environ 300m² pour le public (section jeunesse, section adultes, une salle d'animation pouvant accueillir une classe et une trentaine de personnes maximum) avec des collections multimédia.

Le sol du bâtiment est entièrement recouvert de moquette bleue foncée.

Tableau des surfaces utiles par espaces, contraintes particulières (voir plan 1/100).

Tableau des besoins en nombre de volume (objectifs 2011)

Définition des espaces	Nb documents	Mobilier souhaité
Accueil (voir plan)		1 banque d'accueil 2 travées simples 1m80 pour présentation de documents
<u>Espace jeunesse dont:</u> Consultation sur place (cocooning)	500 premiers documentaires	En bacs à BD incorporés dans des étagères (H1200)
Espace sonore (livre-cd + cd)	2250 albums dont 450 contes; 600 albums 0-3 ans)	En bacs à BD incorporés dans des bacs à albums mobiles (H900)
Espace tt-petits (moins de 3ans)		
Espace 3-12 ans	1050 BD + manga	En bacs à BD ou à CD incorporés dans des bacs à albums mobiles (H600)
Espace BD jeunesse	1500 romans dont 600 premiers romans	Les premiers romans en bacs à BD incorporés dans des étagères (H1200). Les romans jeunesse disposés sur tablettes (H1500)
	100 CD	En bacs à CD
	400 LCD	En bacs à BD incorporés dans les étagères (H1200)
<u>Espace ado-adultes dont:</u> Consultation sur place	4500 documentaires adultes dont 1000 documentaires jeunesse	Sur tablettes incorporées dans des étagères (H1800)
Espace fictions ado		
Espace de travail (proche du poste multimédia, de l'espace documentaires et des usuels)	4500 fictions ado-adultes	Sur tablettes incorporées dans des étagères (H1800) (possibilité de reprendre les étagères H2100 présentent à la médiathèque)
Documentaires (adultes et jeunesse + 12 ans)	700 BD + manga	En bacs à BD incorporés dans des bacs à albums (H900) et dans des étagères (H1500)
Espace BD		
<u>Espaces communs tout public:</u> Consultation sur place	400 DVD jeunesse 900 DVD adultes	En bacs à CD incorporés dans des étagères (H1500)
Espace périodiques		
Espace DVD	35 Revues	En blocs de 3 casiers avec fermeture à rabat incorporés dans des étagères (H2100 ou H1800)
Espace CD	1300 CD	En bacs à CD télescopiques (fixe pour le niveau le plus haut) incorporées dans des étagères (H1500).

Surface voir plan

Principes d'aménagement

Le bâtiment dispose de fenêtres sur l'ensemble des faces extérieures.

Le mobilier présentera des qualités esthétiques correspondant à une volonté de concevoir un lieu à la fois chaleureux, lumineux et fonctionnel.

Le mobilier proposé devra être en harmonie avec celui acquis depuis 2007 (voir annexe liste en annexe).

Il sera adapté par sa forme et ses dimensions à la diversité des publics qui fréquentent la médiathèque (une attention particulière sera apportée au jeune public).

D'une manière générale, le fournisseur évitera de donner une connotation scolaire (forme, dimension, matériaux et coloris) à la médiathèque.

Une attention particulière sera accordée à la signalétique: l'implantation des différents secteurs et le classement des collections doivent être facilement repérables dès l'entrée.

L'offre de mobilier devra privilégier dans un premier lieu les espaces, circulation, les liaisons visuelles et fonctionnelles puis dans un second temps, répondre aux besoins prévus en capacité de documents (voir tableau ci-dessus).

Schéma d'implantation

Les propositions d'implantation devront s'adapter aux contraintes du bâtiment. (cf. plan ci-joint)

Elles devront aussi tenir compte des règles de circulation entre chaque rayonnage (de façon générale 1,20m entre 2 éléments mobiliers).

Organiser une distribution cohérente des différentes zones.

Privilégier les lignes visuelles en évitant les effets de mur de rayonnages pour permettre au maximum une vue d'ensemble de la bibliothèque.

Tenir compte de l'éclairage naturel et artificiel pour éviter au maximum les nuisances des rayons solaires pour les documents.

Répartir harmonieusement les rayonnages et les places de lecture afin de permettre aux lecteurs de lire non loin des documents mais sans être gênés par la circulation autour des rayonnages ni par celle liée au prêt.

Prévoir des zones de travail dans les espaces documentaires adultes.

Prévoir des espaces pour présenter les ouvrages (nouveau et coup de coeur des bibliothécaires) dans les rayonnages et sur des grilles ou pupitres de présentation en bout de rayonnage.

Le mobilier pour les tout petits et pour l'heure du conte sera coloré tout en respectant une harmonie des couleurs et des matériaux avec le mobilier existant. Il présentera un confort de lecture sans contrainte pour les petits (variété des positions de lecture: assis, allongé...) ainsi que leurs parents.

Aéré et fonctionnel, il devra être **facilement modulable** pour servir d'espace lecture pour un groupe ou une classe.

Prévoir des rayonnages avec bacs (albums ou CD) pour les premiers documentaires, les contes pour enfants, les premiers romans, les BD, les CD, les livres-CD et les DVD.

Caractéristiques générales du mobilier

La proposition de mobilier présentera un ensemble cohérent, tant esthétiquement que fonctionnellement: harmonie des rayonnages, tables, chaises, chauffeuses avec le mobilier acquis depuis 2007. (voir liste en annexe)

Le mobilier doit être:

- **mobile** (entièrement sur roulettes)
- solide
- transposable dans des locaux différents
- préciser les possibilités d'évolution du mobilier et les manipulations pour le transformer (tablettes/présentoirs, rayonnages simples/double face)
- conforme aux normes de sécurité (stabilité, absence d'arête tranchante...)
- confortable et facile d'entretien
- conforme aux normes HQE.

Les étagères ne devront pas dépasser 1m80 de haut dans les secteurs ado-adultes et 1m50 de haut dans le secteur jeunesse.

Descriptif qualitatif par type de mobilier

Les rayonnages

- Redéployer le mobilier existant (voir liste en annexe)
- La signalétique sera modulable : signalétique des rayonnages en hauteur et/ou sur le côté en fonction des implantations, signalétique coulissante sur les tablettes.

Le fournisseur veillera à incorporer:

- des tablettes droites ou inclinées pouvant servir de présentoirs
- des tablettes ou tables d'angles pour une présentation des ouvrages ou une consultation rapide (option)
- des tablettes d'appoint en bout de rayonnage pour une présentation des ouvrages ou une consultation rapide. Elles doivent être de préférence de forme arrondie pour éviter au public de se blesser
- des présentoirs à livres à poser ou à fixer sur les montants des rayonnages (à détailler sur le devis)
- des bacs pour albums et contes
- des bacs pour premiers romans et les premiers documentaires
- des bacs à CD, DVD et à Livres-CD

Les bacs à albums et bandes dessinées:

Ils devront:

- être équipés de fonds antidérapants et amovibles
- pourront être intégrés à des rayonnages
- munis de roulettes autobloquantes pour une manipulation et un déplacement facilités (détailler avec

et sans sur devis)

- avec des cases de différentes largeurs et hauteur pouvant accueillir des livres au format à l'italienne mais également des livres ayant un petit format.

Présentoirs à périodiques: (dans la continuité du mobilier existant)

Ils doivent comporter des possibilités de réserve munis de tablettes de présentation inclinées.

Le système d'ouverture des tablettes doit être maniable, résistant et peu bruyant.

Actuellement nous disposons de 8x3 casiers à périodiques.

Espace de travail: utiliser le mobilier existant

Les tables et chauffeuses: coin détente/lecture (consultation sur place)

Un ou deux espaces avec table basse + chauffeuses ou fauteuils.

Plusieurs espaces avec chauffeuses et fauteuils dispersés dans la médiathèque.

Les sièges devront être à la fois légers à transporter et solides car très sollicités.

Les assises seront faciles à entretenir. Privilégier des matériaux non perforables donc de préférence rigide.

Certaines chauffeuses pourront être de dimensions généreuses afin d'accueillir un adulte et un enfant.

Ces éléments pourront apporter une note colorée à la bibliothèque.

Le mobilier multimédia et OPAC pour le public:

Le mobilier devra être identique au mobilier multimédia existant (unité centrale fixé sur un support maintenue par une sangle)

2 tables informatique ont été acquises en 2007 mais nous avons besoin de 3 tables informatique supplémentaires.

La banque de prêt:

Un caisson mobile aménagé de tiroirs, sur roulettes fermant à clef disposé sous la banque de prêt

Les besoins par espace:

Le nombre de documents évoqués dans le tableau ci-dessus correspond à une évolution à 3 ou 4 ans.

Le taux de remplissage ne devra pas excéder 60% de la capacité du mobilier.

Le nombre de rayonnages et de bacs est à calculer par le fournisseur en fonction des volumes de collections mentionnés au début du document.

La définition des différents secteurs est à votre appréciation.

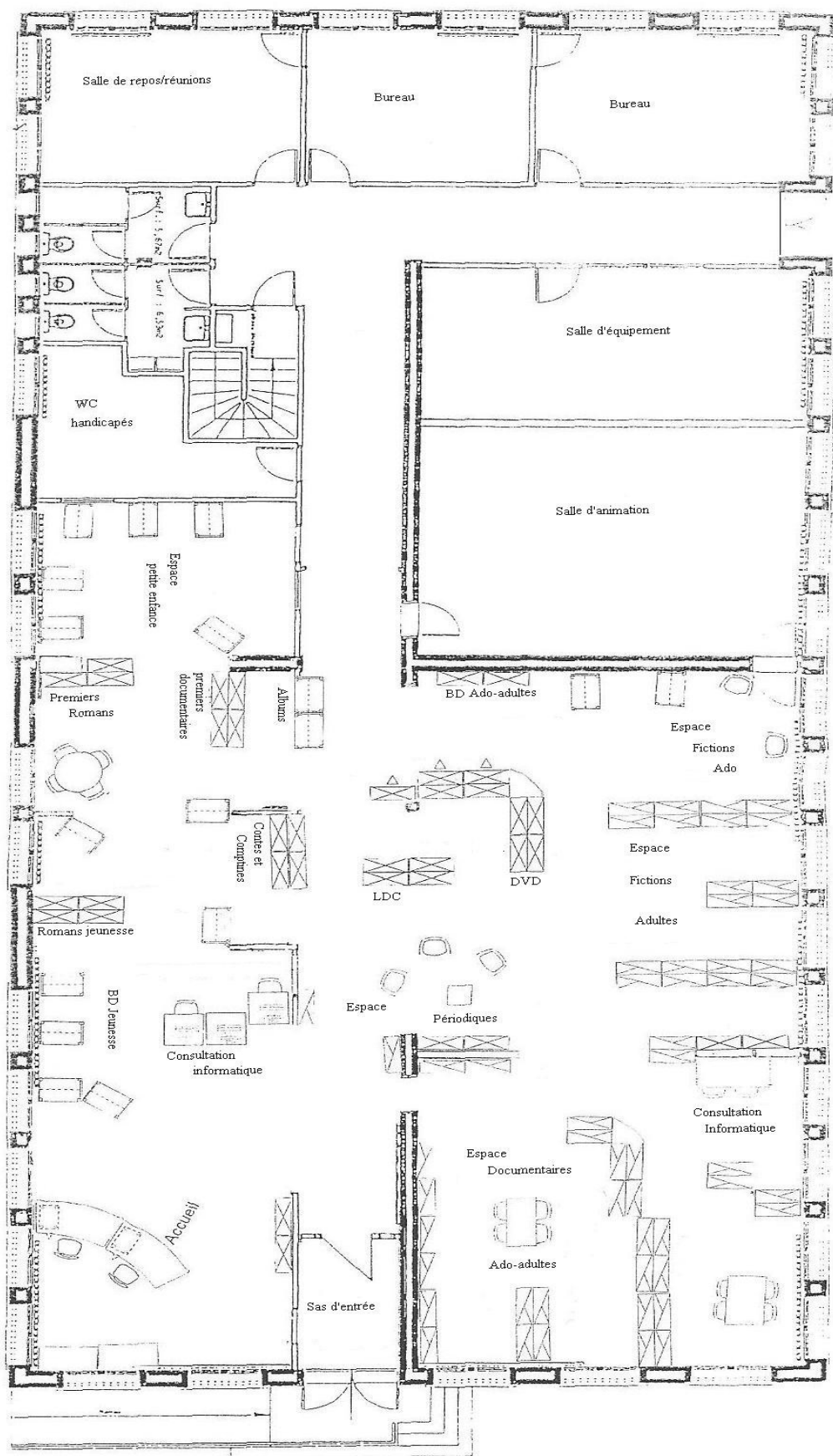
Annexe

Liste du mobilier existant : (ligne REFLET du fournisseur BRM)

Définition du mobilier	Caractéristiques
1 travée de rayonnage de départ	12 bacs à CD dont 8 télescopiques
1 travée de rayonnage suivante	H. 1m50; finition époxy
3 travées de rayonnage départ	Casiers à périodiques (4x3 volets escamotables avec réserve)
3 travées de rayonnage suivantes	7 bacs à BD ; 1 bac à CD ; 6 tablettes H. 1m50; finition époxy
2 travées de rayonnage de départ	Casiers à périodiques (4x3 volets escamotables avec réserve) ; 10 tablettes
2 travées de rayonnage suivantes	H. 2m10; finition époxy
5 bacs double faces sur roulettes	10 bacs à BD ; 10 tablettes H .0m69; finition époxy
1 bacs double faces sur pieds	8 bacs à BD
1 bacs double faces sur roulettes	H. 0m88 x L. 0m90; finition époxy
4 bacs à albums pour tout petits	Couleurs pastels
1 table et 4 chaises enfants	Couleur jaune en forme de pâquerette
16 galettes	Couleurs pastels
2 tables à matériel informatique	
4 tables de travail + 20 chaises (bleue et verte pastels)	4 places couleur pommier 1 servant actuellement de table informatique L. 1m40 x l. 0m70
2 tables demi-lune	Couleur pommier
2 chariots à livre	
2 blocs tiroirs sur roulettes sous la banque d'accueil	1 bloc à 3 tiroirs 1 bloc à 2 tiroirs
2 bureaux accolés servant de banque d'accueil	Couleur pommier ..; piètement finition époxy
2 chaises à l'accueil	
2 meubles range CD (ligne KARIS du fournisseur DPC)	3 tiroirs 1 meuble sur peitement 1 meuble encastré dans une étagère 1m50 (meuble + 2 tablettes) finition époxy
1 porte manteaux	

ANNEXE 5

Proposition d'implantation du mobilier



Remerciements

Je remercie mon maître de stage - Bernadette BAERT responsable de la médiathèque - de m'avoir accueilli au sein de la médiathèque de Ruelle sur Touvre et de m'avoir guidée tout au long du stage.

Je remercie également Charlotte BARON, Charlotte BOUTEVILLAIN, Marie-Odile OGIER et toute l'équipe des bénévoles pour avoir répondu à mes questions et fait découvrir toutes les facettes du métier de bibliothécaire.

Je remercie l'équipe de la municipalité pour leur accueil et particulièrement Mme PINEAU - élu à la culture.

Et enfin je remercie Mme CARTIGNY - professeur référent - pour les conseils qu'elle m'a prodigués.

Sophie BECKER

Pré-étude du réaménagement de la médiathèque

Suite à une enquête d'orientation auprès des usagers et non usagers

Résumé :

Aujourd'hui les bibliothèques connaissent un recul du nombre de prêt. Elles cherchent donc à reconquérir ses usagers et à conquérir de nouveaux publics. Après une évaluation des attentes des usagers potentiels, la profession évolue. Elle propose de nouveaux services et cherche à s'adapter à la demande du public.

La médiathèque de Ruelle sur Touvre est en phase de création et ne connaît pas le recul du nombre de prêt. Mais l'équipe désire améliorer les services qu'elle propose. C'est dans ce but que la responsable m'a demandé d'établir un projet de réaménagement de la médiathèque. Mais il m'a d'abord fallu connaître son environnement et les attentes des publics réels et potentiels.

Mots-clés : Médiathèque, Evaluation, Aménagement, Financement.

Abstract :

Today libraries know a decline number of loans. They try to acquire news public. After an estimation of the potential users needs, the professional evolve. She proposes news services and try adapt themself public's requests.

Library of Ruelle sur Touvre is in phose of creation and she doesn't know a decline number of loans. But the team wishes to improve the services she proposes. In this point of view the person in charge of the library asked me to realise a project a project of new library's conversion. But, first time I had to know this environment, present public's needs and potential public's needs.

Keywords : Library, Conversion, Adjustment, Financing.